

FÉDÉRATION NATIONALE
DES CAISSES D'ÉPARGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2005



Depuis sa création, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne s'attache à remplir avec conviction les missions que lui confère la loi du 25 juin 1999 : faire vivre et nourrir la relation avec les sociétaires, définir et faire connaître l'engagement des Caisses d'Épargne à l'égard de la société, former les représentants élus des sociétaires, contribuer aux grands choix stratégiques engageant l'avenir du Groupe Caisse d'Épargne, représenter les intérêts des Caisses d'Épargne et promouvoir leur rôle original sur leurs territoires...

Concrètes et diversifiées, ces initiatives recouvrent des enjeux de première importance pour le développement d'un groupe financier universel, coopératif et décentralisé.

Toutes convergent vers une même finalité : contribuer au développement et au rayonnement des Caisses d'Épargne dans leur environnement. Instance de représentation des sociétaires, siège de la vie coopérative, lieu de rencontres et d'expression de toutes les sensibilités, la Fédération tient un rôle indispensable au fonctionnement de la gouvernance du Groupe Caisse d'Épargne.

FAITS MARQUANTS	04
STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT	06
Participer à la définition des orientations stratégiques du réseau	
SOCIÉTARIAT	10
Construire et animer la relation avec les sociétaires	
FORMATION	14
Accompagner et former les représentants des sociétaires	
INTÉRÊT GÉNÉRAL	16
Orienter, accompagner et valoriser les missions d'intérêt général des Caisses d'Épargne	
RELATIONS INSTITUTIONNELLES	20
Représenter et promouvoir les intérêts des Caisses d'Épargne	
ORGANISATION	22





Nicole Moreau,

Présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne

L'année 2005 marque un tournant pour les Caisses d'Epargne. Dans un environnement économique mouvant, le Groupe se dote de moyens à la hauteur des ambitions d'une grande banque universelle. Dans ce contexte, j'ai souhaité que s'ouvre un **débat sur la gouvernance**.

Dès le printemps dernier, la Fédération s'est opposée avec fermeté à une initiative parlementaire visant à intervenir dans le mode de fonctionnement interne des Caisses d'Epargne. La Fédération a ainsi initié et animé les travaux sur la gouvernance réunissant l'ensemble des dirigeants, Présidents de directoire et Présidents de conseil d'orientation et de surveillance.

Je tiens à saluer cette remarquable mobilisation et la qualité des travaux menés qui marquent la volonté du Groupe de faire évoluer les **règles de fonctionnement** de son organisation et d'assurer la **transparence** des relations entre les sociétaires, les actionnaires de la Caisse Nationale et les dirigeants. Les Caisses d'Epargne démontrent ainsi leur aptitude à prendre en main leur avenir.

Cette évolution est d'autant plus nécessaire que le Groupe Caisse d'Epargne étudie la possibilité d'être coté. A ce propos, la Fédération a exprimé une position ferme en indiquant que tout projet de modernisation doit répondre à une double exigence : rechercher l'efficacité tout en préservant l'**identité coopérative et mutualiste**.

Autre temps fort de l'année 2005, la Fédération a contribué à la création d'un dispositif innovant d'accompagnement bancaire et social pour des personnes en difficulté et va continuer à soutenir les Caisses d'Epargne dans sa mise en place. Le Groupe Caisse d'Epargne renforce ainsi véritablement son **engagement dans la lutte contre l'exclusion bancaire** souvent liée à l'exclusion sociale.

Par ailleurs, je tiens à souligner le travail de la Fédération auprès des Caisses d'Epargne pour **dynamiser davantage leur vie coopérative**. Ainsi, en 2005, la mobilisation des sociétaires par les collaborateurs des Caisses d'Epargne a été déterminante dans le succès des assemblées générales de sociétés locales d'épargne.

Durant toute l'année 2005, la Fédération a également mené de nombreuses autres initiatives que vous retrouverez dans ce rapport d'activité. Dotée d'une nouvelle organisation, elle continuera à contribuer au positionnement du Groupe Caisse d'Epargne comme institution de premier plan dans le paysage bancaire.



2005 mois après mois

JANVIER

■ 31 janvier

Signature d'un partenariat entre le Groupe Caisse d'Epargne et la Caisse d'Epargne de Thaïlande afin de financer la relance de l'activité économique après le tsunami.



■ 31 mai au 2 juin

Séminaire des responsables intérêt général des Caisses d'Epargne afin de préparer les évolutions du dispositif des projets d'économie locale et sociale (PELS) pour 2006.



MARS

■ 17 mars

Conférence de presse. La Fédération rend publique une enquête sur les Français et le micro-crédit dans le cadre de l'année internationale du micro-crédit.



JUIN

■ 14 juin

Les **Rencontres Fédérales** sont organisées autour du thème de l'évolution de la gouvernance. Deux autres Rencontres Fédérales ont eu lieu sur le sujet, les 22 septembre et le 7 décembre.

AVRIL

■ 8 avril

Forum de la Fédération à Saint-Jean-de-Luz organisé pour les administrateurs des Caisses d'Epargne de Pays de l'Adour, Midi-Pyrénées et d'Aquitaine-Nord sur le thème : « Economie régionale et mondialisation : quelle dynamique pour les banques régionales ? » avec la participation du sociologue Gérard Mermet.



■ Deuxième quinzaine de juin

Les **assemblées générales des sociétés locales d'épargne** : « Il y a ceux qui y vont et ceux qui ne savent pas ce qu'ils manquent », c'est avec ce slogan que la Fédération a accompagné les Caisses d'Epargne dans l'organisation de ce rendez-vous incontournable.



MAI

■ 11 mai

Invitée à l'**assemblée générale de la Fédération**, M^{me} Irmfried Schwimann chef de l'unité politique des services financiers à la Direction Générale Marché intérieur et services de la Commission Européenne présente les grandes lignes du Livre Vert sur la politique des services financiers pour 2005-2010.



JUILLET

Nouvelle formule du classeur « D'un thème à l'autre ». Véritable document de référence destiné aux administrateurs de SLE, cet outil a été complètement remis à jour et diffusé à l'ensemble des Caisses d'Epargne.



■ 10 octobre

Réunion des dirigeants du Groupe Caisse d'Epargne sous l'égide conjointe de la Caisse Nationale et de la Fédération pour arrêter le dispositif de conduite de projet qui doit permettre au Groupe de se mettre en situation d'être cotable d'ici à la fin de l'année 2006.

NOVEMBRE

Campagne de sensibilisation des collaborateurs, des administrateurs et des retraités du Groupe au dispositif d'accompagnement bancaire des populations fragiles qui va se mettre progressivement en place dans les Caisses d'Epargne.



SEPTEMBRE



■ 5 septembre

Joël Guerriau rejoint la Fédération en tant que Directeur général.

■ 16 septembre

Parution du guide « Ensemble ! Initiatives solidaires en France - édition 2006 » réalisé en partenariat avec les Editions Autrement.



DÉCEMBRE

■ 7, 8 et 9 décembre

Premier séminaire « Vie coopérative » réunissant les cadres des Caisses d'Epargne ayant en charge l'animation de la vie coopérative (responsables sociétariat, secrétaires généraux...) à Nantes.

■ 15 décembre

A l'occasion de l'**assemblée générale de la Fédération**, les dirigeants ont validé les principes fondamentaux de la gouvernance du Groupe.

OCTOBRE

■ 5 octobre

Le **jury du Concours Trio** réuni à la Fédération désigne les meilleurs partenariats entre un micro-entrepreneur ayant bénéficié d'un crédit dans le cadre des projets d'économie locale et sociale (PELS), un conseiller d'un organisme d'accompagnement à la création d'entreprise, et un collaborateur commercial de la Caisse d'Epargne en charge du dossier.



Participer à la définition des orientations

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne contribue à la définition des orientations stratégiques. S'assurant du respect des valeurs des Caisses d'Epargne, elle se prononce sur tous les projets de développement et de croissance.

Accompagner les travaux sur l'évolution de la gouvernance

La nouvelle dimension du Groupe et ses ambitions affichées ont conduit la Fédération à lancer au printemps 2005, un vaste chantier sur l'évolution de la gouvernance. Dans un premier temps inscrite dans une volonté parlementaire, cette évolution ne pouvait avoir lieu qu'à l'issue de débats et d'échanges animés au sein des Caisses d'Epargne. Seule légitime pour dégager un consensus, la Fédération a ouvert le débat et associé tout au long du processus l'ensemble des Présidents de conseil d'orientation et de surveillance et de directoire des Caisses d'Epargne dont la mobilisation et l'assiduité ont illustré l'importance du projet.

Trois groupes de travail ont ainsi été constitués en juin, afin de travailler sur :

- la représentation des Caisses d'Epargne au sein des instances du Groupe,
- l'organisation de l'actionnariat commun au sein de la Caisse Nationale,
- les relations entre la Fédération et la Caisse Nationale.

Ces trois groupes de travail ont rendu leurs conclusions le 22 septembre à l'occasion des Rencontres Fédérales réunissant l'ensemble des Présidents de COS et de directoire des Caisses d'Epargne. Un consensus s'est dégagé pour assurer la pérennité du contrôle du Groupe par les Caisses d'Epargne en créant une structure juridique qui permette l'expression d'une seule voix de la majorité des Caisses d'Epargne.

Deux nouveaux groupes de travail ont alors été lancés afin de préparer :

- un préambule décrivant les fondamentaux et les objectifs de la démarche gouvernance,
- l'organisation de l'expression commune des Caisses d'Epargne sous l'angle de la « légitimité et du contrôle ».

Projet stratégique 2004-2007 : Tout un Groupe s'engage !

A la suite de la Convention Nationale du 4 novembre 2004, la Fédération a mis à la disposition des Caisses d'Epargne un kit de présentation du projet stratégique 2004-2007 du Groupe. Cet outil était destiné à la démultiplication de ce projet auprès des administrateurs de sociétés locales d'épargne lors des conseils d'administration : présentation des nouvelles ambitions, chiffres clés des objectifs, extraits vidéos de la Convention...



stratégiques du réseau



Joël Guerriau, Nicole Moreau et Jean-Paul Ducept à l'assemblée générale de la Fédération du 15 décembre 2005.

Le projet a été validé lors de l'assemblée générale de la Fédération le 15 décembre 2005. Il débouchera sur le lancement début 2006 de groupes de travail opérationnels, communs entre la Fédération et la Caisse Nationale, visant d'une part à étudier les modalités fiscales, juridiques et réglementaires ainsi que les conséquences du schéma retenu sur l'organisation des instances nationales et d'autre part à préparer les questions d'information et de communication.

Un comité de pilotage « gouvernance » co-présidé depuis octobre par Nicole Moreau, Présidente de la Fédération, et Charles Milhaud, Président du directoire de la Caisse Nationale, assure le suivi de ces travaux et la cohérence avec le chantier cotabilité (voir infra). ■

Principes fondamentaux de la gouvernance

Réaffirmant le statut coopératif des Caisses d'Épargne, les principes fondamentaux de la gouvernance tels qu'ils ont été validés le 15 décembre 2005 visent à accompagner le Groupe dans son ambition de développement.

Dans ce texte, « les Caisses d'Épargne veulent exprimer d'une seule voix leurs positions d'actionnaire majoritaire. Pour atteindre cet objectif, elles ont choisi de créer une société regroupant leurs participations dans la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE). (...) La CNCE, organe central doté d'un ensemble de missions, prend toute mesure utile au développement du Groupe, à son organisation, et à son bon fonctionnement. (...) La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) représente et défend les intérêts communs des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires. La FNCE organise le débat et favorise l'émergence d'un consensus. Dans l'exercice de leurs responsabilités d'actionnaire majoritaire de la CNCE, les Caisses d'Épargne sont représentées à parité par des Présidents de COS et par des Présidents de directoire. »

Préparer la cotabilité du Groupe

«*Tout projet de modernisation doit répondre à une double exigence : rechercher l'efficacité tout en préservant notre identité coopérative et mutualiste.*»

**Nicole Moreau,
10 octobre 2005.**

Afin d'être partie prenante des mouvements de restructurations transfrontaliers dans le monde bancaire, et de saisir les opportunités de croissance externe le plus tôt possible, le Groupe a décidé de se mettre en position d'être cotable.

La Fédération, qui avait déjà évoqué ce sujet lors de Rencontres Fédérales au début de l'été, a soutenu ce projet qui vise à faire du Groupe Caisse d'Epargne une banque de premier plan au niveau européen.

Avec les dirigeants des Caisses d'Epargne, la Fédération et la Caisse Nationale ont ainsi arrêté conjointement le 10 octobre 2005 le dispositif de conduite du projet « cotabilité » et ont lancé six groupes de travail portant sur les thèmes suivants :

- Stratégie
- Performance du Groupe
- Relations financières Caisse Nationale - Caisses d'Epargne
- Préparation technique de l'introduction sur le marché
- Communication financière
- Communication interne et appropriation du projet par les acteurs du Groupe Caisse d'Epargne.

Des représentants de la Fédération participent à chacun de ces groupes de travail, tandis que Nicole Moreau est membre du comité de pilotage aux côtés de Charles Milhaud. Ce comité est en

charge du suivi global du projet, des orientations et arbitrages nécessaires à son bon déroulement et du pilotage de la communication interne et externe. Ces travaux exploratoires ont abouti le 15 décembre 2005. Lors d'une rencontre plénière, l'ensemble des dirigeants des Caisses d'Epargne ont décidé de passer à la phase d'élaboration de leur projet de cotation de la Caisse Nationale. Ce projet sera soumis aux instances décisionnelles du Groupe Caisse d'Epargne avant l'été 2006. ■

Affirmation des Rencontres Fédérales

Lancées à l'automne 2004, les Rencontres Fédérales réunissent l'ensemble des Présidents de COS et de directoire sur des sujets d'actualité. En 2005, la Fédération a ainsi organisé six Rencontres Fédérales sur les thèmes : « politique de tarification du Groupe » (17 mars) qui a sensibilisé les dirigeants au lancement des comptes rémunérés, « centralisation/décentralisation » (10 mai), « gouvernance » (14 juin, 22 septembre et 7 décembre) et « cotation » (7 juillet).

Diffuser la culture coopérative en interne

La Fédération a contribué à diffuser la culture coopérative auprès des cadres et futurs cadres dirigeants du Groupe au sein de l'Université Caisse d'Epargne.

Elle a ainsi co-animé le séminaire « Coopérative, universelle, au service de l'intérêt général : la Caisse d'Epargne », et est intervenue lors des séminaires « Performance durable et finance responsable » et « Construire, ensemble, une banque universelle ».

Dans le cadre de ce séminaire, elle a été membre du jury du challenge inter-équipes. L'objectif de ce challenge était de relayer un nouvel ensemble bancaire en construction en créant des messages et en se préparant à les transmettre.

La Fédération est d'ailleurs représentée au sein du conseil d'administration de l'Université par Gérard Lunel, Président du directoire de la Caisse d'Epargne Alsace, co-Président de la commission *Formation des COS, sociétaires et cadres dirigeants* de la Fédération.

Par ailleurs, la Fédération a reçu les 35 auditeurs de la promotion 2005 du Parcours Essec Management - Caisse d'Epargne, qui forme les cadres appelés à rejoindre les comités de direction des différentes entités du Groupe. Elle leur a présenté ses missions et son fonctionnement comme instance de représentation des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires. ■

Mettre en œuvre le premier plan d'action développement durable

Pour la première année, la Fédération a mis en œuvre un plan d'action développement durable portant à la fois sur ses missions (stratégie, sociétariat, missions d'intérêt général...) et sur sa responsabilité d'entreprise (environnement, ressources humaines, droits humains, relations avec les fournisseurs ou encore engagement sociétal). Par cet engagement, la Fédération s'est inscrite dans la démarche qui vise à faire du Groupe Caisse d'Epargne un acteur de référence du développement durable.

Echanger des bonnes pratiques avec d'autres groupes coopératifs

Depuis plusieurs années, la Fédération a noué des liens très étroits avec le Mouvement Desjardins du Québec. En 2005, elle a reçu trois délégations de ce groupe coopératif au titre des échanges d'expériences.

Ainsi des cadres de haut niveau sont venus rencontrer des professionnels de la gestion privée au sein des Caisses d'Epargne Ile-de-France Ouest et Ile-de-France Paris, et ont pu visiter des agences dédiées à cette activité.

Une délégation de jeunes dirigeants élus (représentants des sociétaires) des Desjardins a également été reçue à la Fédération. A l'ordre du jour de cette rencontre : la politique commerciale et les axes de développement pour le segment des 18-30 ans, la politique d'animation du sociétariat et

les programmes de formation des administrateurs. Enfin, la Fédération a été associée par le groupe bancaire québécois à une étude internationale portant sur les banques coopératives dans le monde, qui sera l'objet d'un colloque en 2006. ■



Visite d'une délégation de jeunes dirigeants élus des Caisses Desjardins à Paris. Juin 2005.

Promouvoir l'identité et les valeurs du Groupe

Les travaux « Valeurs et missions » se sont poursuivis tout au long de l'année en liaison avec la Caisse Nationale et les entreprises du Groupe.



Un Comité national « Valeurs et missions », dont la Fédération est partie prenante, a travaillé à la mise en place d'une « Charte valeurs et engagements » destinée à être mise en œuvre par l'ensemble des entreprises du Groupe.

Dans ce cadre, un diagnostic des valeurs et cultures d'entreprises des différentes entités du Groupe a été lancé. Un questionnaire portant sur la culture d'entreprise, la culture Groupe Caisse d'Epargne, et diverses questions d'actualité sur la perception du Groupe, le positionnement de chaque entreprise dans le Groupe a été finalisé. Il sera lancé auprès de 12 000 collaborateurs début 2006.

En parallèle, une enquête externe auprès des clients et sociétaires a également été mise en place et sera exploitée courant 2006.

Le Comité national « Valeurs et missions » a également sollicité par la Compagnie 1818, issue du regroupement de 11 entreprises ou départements (Vega, Ixis, Banque Palatine, Crédit Foncier...), afin de l'aider à formaliser une culture d'entreprise. Un diagnostic a été réalisé afin de mettre en évidence les différentes cultures et d'identifier les éventuels obstacles à une bonne cohésion. L'objectif était d'accompagner l'entreprise dans la construction de sa propre « Charte Valeurs », de la décliner en une « Charte Management » et de l'intégrer dans la grille d'évaluation des managers. ■

Poursuivre les travaux de veille stratégique

La Fédération assure une veille continue sur tous les sujets intéressant le Groupe Caisse d'Epargne et son environnement, lui permettant de dégager les grandes tendances et d'affiner sa stratégie.

C'est ainsi qu'elle mène tous les deux ans une étude sur l'image des Caisses d'Epargne ou sur l'attractivité bancaire et les signatures bancaires. Dans le cadre de la commission *Stratégie et Développement* et des travaux sur la gouvernance et la cotabilité, les études se sont focalisées sur la comparaison avec d'autres groupes coopératifs en particulier sur leurs pratiques de gouvernance.

Construire et animer la relation

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne contribue à animer la vie coopérative et à construire une relation originale entre les sociétaires et leur Caisse d'Épargne.

Des assemblées générales de sociétés locales d'épargne plus proches des attentes des sociétaires

Dans la continuité de la réflexion « Animer autrement les AG de SLE » engagée en 2003, la Fédération a renforcé ses préconisations visant à faire de ce rendez-vous incontournable une opportunité forte d'animation commerciale. Au-delà de la seule logique institutionnelle, ces réunions doivent véritablement s'imposer comme un moment fort, mobilisateur et productif en termes de consolidation des liens avec les sociétaires, de développement de nouveaux courants commerciaux et de proximité avec les acteurs locaux.

82%
des sociétaires
considèrent que les AG 2005 ont répondu à leurs attentes et mettent en avant le professionnalisme, l'efficacité et la disponibilité des équipes de la Caisse d'Épargne.

Impliquer davantage le réseau commercial

La Fédération a aidé les Caisses d'Épargne à mobiliser le réseau commercial pour les AG autour d'un message fort : « Les sociétaires vous ouvrent toutes les portes. Ouvrez leur la porte de l'assemblée générale ! ». Cette campagne présentant les sociétaires comme des clients à privilégier était déclinée sous forme d'un dépliant et d'un e-mailing envoyés directement aux commerciaux. L'objectif était de les sensibiliser à l'importance de développer les synergies entre les Caisses d'Épargne et les sociétaires. Cette large implication du réseau commercial a constitué l'un des grands succès des AG 2005.



Dépliant diffusé auprès du réseau commercial.



Une augmentation de la mobilisation des sociétaires aux AG 2005

- Une douzaine de Caisses d'Épargne ont su fortement mobiliser leur sociétariat, avec un taux de participation au dessus de la moyenne des établissements coopératifs.
- Une dizaine de Caisses d'Épargne ont une participation en hausse, approchant les 2%.
- Parmi les sociétaires mobilisés, on note une plus grande participation des actifs.

avec les sociétaires

Mobiliser les sociétaires autour d'un événement convivial

La Fédération a mis à la disposition des Caisses d'Epargne un dispositif complet d'organisation et d'animation des AG. Ce dispositif comprenait :

- Un kit de convocation, avec un slogan accrocheur, dans la continuité du travail réalisé l'année précédente : « Il y a ceux qui y vont et ceux qui ne savent pas ce qu'ils manquent ».



- Un support conducteur d'animation de l'AG adaptable par les Caisses d'Epargne, afin de proposer à leurs sociétaires un contenu au plus près de leurs attentes. Pour la première fois, le texte des résolutions juridiques a également été intégré ainsi qu'une trame de présentation des résultats du Groupe et des Caisses d'Epargne.

- Un kit d'animation sur « La solidarité entre les générations » réalisé avec la collaboration d'Ecureuil Vie, qui a apporté son savoir-faire sur l'ensemble du support. Cette étroite collaboration dans le choix et le développement du kit a favorisé son appropriation par les Caisses d'Epargne, qui l'ont utilisé dans 75% des cas.



- Un film d'attente sur les PELS, destiné à être projeté pendant l'arrivée des sociétaires aux AG. Ce film intitulé « Instantanés de vie au cœur de nos régions » est une mise en musique et en mouvement du reportage photographique réalisé par Jean-Louis Courtinat pour la Fédération. ■

La Parole aux sociétaires

A l'occasion des assemblées générales de sociétés locales d'épargne 2005, la Fédération a proposé aux Caisses d'Epargne un questionnaire intitulé « La Parole aux sociétaires ». Comme les années précédentes, cette enquête avait notamment pour objectif de valoriser les sociétaires présents, et de leur donner l'occasion d'entamer un dialogue avec la Caisse d'Epargne. Pour la Fédération, il s'agit toujours d'enrichir son dispositif d'écoute du sociétariat, afin de proposer une politique d'animation efficace, en phase avec les attentes de nos sociétaires. Seize Caisses d'Epargne ont participé à cette enquête, la Fédération a ensuite mis à leur disposition des traitements régionaux. Avec plus de 9300 questionnaires traités (contre 7200 en 2003), cette édition 2005 témoigne de l'intérêt que portent les sociétaires à leur Caisse d'Epargne.



Accompagner les Caisses d'Epargne dans l'animation de la vie coopérative

Un réseau Caisse d'Epargne actif en matière de sociétariat

Les Responsables de l'animation de la vie coopérative des Caisses d'Epargne sont régulièrement réunis par la Fédération pour partager leurs expériences et leurs pratiques. Afin de les accompagner dans leurs missions, la Fédération élabore un plan de formation à leur intention pour 2006.

Favoriser l'information de proximité

Consolider la relation de proximité entre les Caisses d'Epargne et leurs sociétaires est essentielle pour entretenir et développer la dynamique de la vie coopérative. Dans ce cadre, la Fédération met à la disposition des Caisses d'Epargne de multiples outils de communication :

- Des **campagnes de communication** (avec affiches et dépliants pour les points sociétaires en agence). Quatre campagnes ont été réalisées cette année, mettant en avant le site internet dédié aux sociétaires (février), les AG de SLE (avril), les avantages des sociétaires (juillet) et enfin une campagne invitant les sociétaires à faire profiter leurs proches de leurs avantages (décembre).



- Le **site internet dédié aux sociétaires** (www.societaires.caisse-epargne.fr), doté d'une nouvelle arborescence depuis mars 2005, plus accessible et conviviale. Cette évolution incite également les Caisses d'Epargne à régionaliser tout ou partie du site, afin de proposer une information au plus près des préoccupations de leurs sociétaires.

- Des **articles personnalisables** par les Caisses d'Epargne pour les lettres adressées à leurs sociétaires et leurs administrateurs (environ 10 articles par trimestre).

Campagnes points sociétaires.



Premier séminaire Vie coopérative

Les cadres des Caisses d'Epargne ayant en charge l'animation de la vie coopérative (responsables sociétariat, secrétaires généraux...) étaient réunis à Nantes les 7, 8 et 9 décembre 2005 à l'occasion du premier séminaire Vie coopérative organisé par la Fédération. Ce temps fort d'échanges a permis de dresser un bilan complet de l'effort d'animation de la vie coopérative et d'explorer de nouvelles pistes de développement pour renforcer l'implication et la mobilisation des sociétaires et de leurs élus. Sur la base des travaux de cette rencontre, la Fédération s'apprête à développer de nouveaux supports pour 2006. Objectifs : accompagner les Caisses d'Epargne dans la conquête de nouveaux sociétaires et développer les synergies entre Caisses d'Epargne et élus des sociétaires.



Renforcer les synergies avec les administrateurs

Une réflexion a été entamée avec pour objectif de rendre plus concrète la notion de prescription et d'ouvrir un débat au sein des conseils d'administration de SLE sur ce fondement de la vie coopérative. Une étude qualitative a été menée dans ce cadre auprès des administrateurs de sociétés locales d'épargne afin de recueillir des informations qui permettront à la Fédération de formuler des recommandations aux Caisses d'Epargne dès 2006.

Accompagner les initiatives des Caisses d'Epargne

La Fédération continue à soutenir la mise en place de clubs sociétaires par les Caisses d'Epargne afin de renforcer la relation de proximité qu'ils entretiennent avec leurs sociétaires et de les fidéliser davantage.

Six Caisses d'Epargne ont ainsi mis en place des clubs, permettant à plus de 100 000 sociétaires de bénéficier d'avantages préférentiels sur des offres de loisirs et de culture. D'autres Caisses d'Epargne envisagent aujourd'hui de créer leur propre club.

Développer les réunions privilégiées

Destinées à informer les sociétaires sur des thèmes variés de la vie courante, les réunions privilégiées organisées par les Caisses d'Epargne continuent à se développer et connaissent un succès croissant parmi les sociétaires.

Depuis quatre ans, la Fédération réalise et met à la disposition des Caisses d'Epargne un catalogue de kits d'animation de ces réunions. Ce catalogue, incluant des thématiques telles que « La transmission du patrimoine » ou « L'accession à la propriété » a été enrichi cette année d'un nouveau kit sur le thème « Bien financer ses projets au quotidien ».



Le graphisme et la mise en forme de la plaquette accompagnant ce kit ont été revus pour permettre une lecture et une recherche d'information plus faciles. ■

350
réunions
privilèges
organisées
en 2005

attirant quelques
45 000 sociétaires.

80%
des Caisses
d'Epargne
organisent
des réunions
privilèges.

Mieux connaître les sociétaires et leurs élus

Les travaux de l'Observatoire du Sociétariat, outil de veille et d'analyse de l'évolution du sociétariat des Caisses d'Epargne créé en 2002, se sont poursuivis tout au long de l'année. La grande enquête nationale a porté en 2005 sur 2 600 sociétaires (dont 600 gros détenteurs), avec un questionnaire orienté davantage sur le développement commercial du sociétariat et les relations entre les sociétaires et leur Caisse d'Epargne. Une étude qualitative a en outre été réalisée sur les gros détenteurs, permettant d'entrer dans une logique de segmentation afin de leur proposer l'offre la plus adaptée. D'autres développements ont permis de mettre à la disposition des Caisses d'Epargne des informations sur le profil personnel et commercial de l'ensemble des sociétaires.

Accompagner et former les représentants des

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne participe à l'information et à la formation des sociétaires et de leurs représentants, de manière à favoriser leur implication dans la gouvernance du Groupe et à contribuer à l'émergence d'une culture commune.

Un nouveau dispositif de formation

La Fédération forme les représentants des sociétaires à l'exercice de leur fonction. Afin de mieux répondre aux attentes des Caisses d'Epargne, elle a mis en place cette année un nouveau dispositif de formation à destination de ses trois publics principaux : les membres de conseil d'orientation et de surveillance (COS), les comités d'audit, les Présidents et Vice-présidents de SLE.

Afin de permettre aux élus de remplir leur fonction dans les meilleures conditions, la Fédération a travaillé tout au long de l'année 2005 à la refonte du dispositif de formation autour de deux axes :

- **Le contenu des formations** : un travail important de refonte et de mise à jour des formations a été effectué, afin de proposer une offre répondant aux préoccupations du public cible. Toutes les formations existantes ont été remises à jour et des kits, dans la continuité des formations des comités d'audit de 2004, ont été diffusés à destination des membres de COS : *Comprendre le bilan et le compte de résultat, Maîtrise des risques et réglementation Bâle II, Les normes comptables internationales IFRS.*

L'offre de formation 2005

Huit formations thématiques étaient organisées cette année à destination des membres de COS, comités d'audit, Présidents et Vice-présidents de SLE : *Sensibilisation à l'univers bancaire, L'environnement juridique et réglementaire des établissements de crédit, Les activités commerciales, Les activités financières, La maîtrise des risques et réglementation Bâle II, La lecture du bilan et du compte de résultat d'une Caisse d'Epargne, Les normes IFRS, La prise de parole en public.*



« D'un thème à l'autre » : nouvelle formule

En complément des formations qu'elle propose, la Fédération met à la disposition des administrateurs de SLE un classeur intitulé « D'un thème à l'autre », regroupant les informations de base nécessaires à l'exercice de leur mandat. Conçu en 2002, ce support a fait l'objet cette année d'un travail important d'enrichissement, de mise à jour et de refonte graphique, avec pour objectif de le rendre plus lisible et pratique d'utilisation.

- **Les modalités d'organisation des formations des administrateurs** : pour la première fois cette année, les formations ont été organisées par la Fédération sur la base d'un catalogue et d'un calendrier de formation communiqués en début d'année aux Caisses d'Epargne.

sociétaires

Les correspondants formation : un nouveau métier au cœur du dispositif de formation

La Fédération porte, depuis sa création, une attention particulière à sa mission de formation et souhaite développer cette dimension. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place un réseau de correspondants formation qui permet de développer une meilleure synergie entre la Fédération et les Caisses d'Epargne.

Plusieurs réunions, regroupant l'ensemble des correspondants ainsi que des représentants de la Fédération, notamment les co-présidents de la commission *Formation des COS, sociétaires et cadres dirigeants*, ont permis d'échanger et de réfléchir autour de problématiques variées.

Les objectifs de ces réunions étaient de :

- présenter l'offre de formation,
- sensibiliser aux enjeux de la formation des représentants des sociétaires,
- identifier les attentes des Caisses d'Epargne en termes de contenu et de modalités de mise en œuvre des formations.

Au cours de ces échanges, la Fédération a constitué des ateliers de travail, permettant d'élaborer les orientations des actions à entreprendre en 2006. Ainsi la Fédération s'attachera notamment à fournir des kits de formation sur des thèmes d'actualité et à encourager le partage d'expériences à l'occasion de séminaires ou de clubs métiers dédiés. ■

Premier point d'étape sur la formation

La Fédération a engagé une démarche d'évaluation de ses actions de formation via un questionnaire joint dans Fédération Infos. Cette enquête laisse apparaître qu'un administrateur sur deux se sent aujourd'hui bien formé pour exercer son mandat à la Caisse d'Epargne : un résultat encourageant au vu d'une politique de formation relativement jeune. Les attentes des administrateurs portent sur le développement des thématiques de formation en rapport avec le cœur de métier de la Caisse d'Epargne et l'actualité. A partir des résultats de cette enquête, la Fédération oriente aujourd'hui ses actions autour de trois objectifs : démystifier (clarifier le rôle des administrateurs au sein de leur SLE), informer (sur la stratégie, la vie du Groupe et des Caisses d'Epargne) et former (sur des sujets plus techniques et d'actualité).



Orienter, accompagner et valoir les missions d'intérêt général

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne définit les orientations stratégiques des missions d'intérêt général et des projets d'économie locale et sociale (PELS) et accompagne les Caisses d'Epargne dans la mise en œuvre de celles-ci.

5 millions de personnes seraient en situation d'exclusion bancaire en France.

3 Caisses d'Epargne ont expérimenté le dispositif d'accompagnement bancaire en 2005.

Déployer les orientations 2005

Les orientations 2005 établies par la Fédération et approuvées en assemblée générale en décembre 2004 ont été progressivement mises en place par les Caisses d'Epargne avec l'appui de la Fédération.

L'accompagnement bancaire des populations fragiles

La Fédération a proposé aux Caisses d'Epargne d'expérimenter des dispositifs d'accompagnement afin de lutter contre l'exclusion bancaire. Cette orientation, priorité de l'année 2005, a donné lieu à d'importants travaux menés en étroite collaboration avec la Caisse Nationale et les Caisses d'Epargne. Après avoir défini les grands principes du dispositif, la Fédération a accompagné les Caisses d'Epargne dans la mise en place de cette démarche en mettant à leur disposition des modèles de statut d'association, de conventions ou encore des modalités d'organisation au niveau des ressources humaines. Dans un souci de cohérence et de visibilité, la Fédération propose également aux Caisses de nommer « Parcours confiance » les associations créées dans le cadre du dispositif.

Les éléments fournis aux Caisses d'Epargne en 2005 seront complétés en 2006 afin de proposer un modèle « clef en main » avec un kit complet de déploiement.

Par ailleurs, dans un objectif de veille et d'observation de pratiques sur le sujet, la Fédération a participé à un voyage d'études aux Etats-Unis sur les dispositifs bancaires mis en place dans les quartiers difficiles pour aider les clientèles en exclusion bancaire à retrouver une situation stabilisée.

Logement des plus démunis

La Fédération a participé à la formation et à la sensibilisation des administrateurs pour les Caisses d'Epargne souhaitant renforcer leur engagement dans ce domaine. Elle a également mis à leur disposition un kit de lancement d'appels à projets « insertion par le logement ».



Charte éthique

Une charte destinée à l'ensemble des participants au processus PELS a été élaborée avec des collaborateurs de Caisses d'Epargne et de la Caisse Nationale. Cette charte formalise un certain nombre de principes auxquels doivent adhérer tous les acteurs du processus PELS : transparence et neutralité, indépendance entre relations commerciales et financement de PELS, intégrité, respect de la personne, loyauté ou encore confidentialité. ■



Sensibiliser le Groupe à l'accompagnement bancaire

Une action de sensibilisation à la démarche d'accompagnement bancaire des populations fragiles a été menée auprès de l'ensemble des collaborateurs, administrateurs et retraités du Groupe au travers notamment de la diffusion d'une plaquette. Des dossiers sur l'intranet et un kit de présentation destiné aux conseils d'administration de sociétés locales d'épargne sont venus compléter ce plan de communication.

riser néral des Caisses d'Epargne

Améliorer le soutien aux micro-entrepreneurs

L'évaluation des PELS de soutien à la création d'activité et le bilan de la relation avec les réseaux d'accompagnement ont permis de dégager des profils type de créateurs et de mieux comprendre leurs relations avec le réseau d'accompagnement et avec la Caisse d'Epargne. A partir de cette base et d'une enquête complémentaire lancée fin 2005, un dispositif d'évaluation complet sera proposé aux Caisses d'Epargne courant 2006.

La Fédération a approfondi les partenariats avec les réseaux d'accompagnement des micro-entrepreneurs (ADIE, France Active, Plates-formes d'Initiative Locale, Boutiques de Gestion) dans une dynamique d'innovation. Des expérimentations seront proposées en 2006 aux Caisses d'Epargne.



Dans le cadre de l'année internationale du micro-crédit, la Fédération a mis en place des actions afin de rendre plus visible l'engagement des Caisses d'Epargne dans ce domaine. Elle a ainsi édité une plaquette pour présenter l'engagement et l'action des Caisses d'Epargne. Elle a également réalisé une enquête sur « Les Français et le micro-crédit » en collaboration avec l'institut IPSOS. Les résultats ont ensuite été relayés auprès des médias.

Par ailleurs, dans un objectif de valorisation des collaborateurs, la Fédération et la Caisse Nationale ont relancé le prix du meilleur Trio récompensant trois partenariats exemplaires entre un micro-entrepreneur ayant bénéficié d'un crédit dans le cadre des PELS, un conseiller d'un organisme d'accompagnement et un collaborateur commercial de la Caisse d'Epargne en charge du dossier. ■

Pour **81%**
des personnes
intérogées

le micro-financement permettrait
« de redonner un moyen d'insertion à des personnes en situation précaire »,
et pour 74%, « de lutter efficacement contre le chômage ».

Développer les partenariats

La Fédération s'est mobilisée dans le cadre de partenariats comme Talents des Cités, concours de création d'entreprise en zone urbaine sensible, ou le Train de la création d'entreprise qui a sillonné la France en septembre. Pour ces deux opérations, la Fédération a incité les Caisses d'Epargne à s'impliquer activement au niveau régional et a participé à la communication sur ces partenariats.



Escale du train de la création d'entreprise à Avignon, stand Caisse d'Epargne.

15

formations à l'évaluation

animées avec le concours de la Fédération pour les Caisses d'Epargne en 2005.

Plus de **900** administrateurs de SLE formés à l'évaluation à ce jour.

Généraliser l'évaluation

Les Caisses d'Epargne ont déployé le dispositif d'évaluation des PELS hors soutien au micro-crédit afin d'apprécier l'impact économique et social des projets financés. Accompagnées par la Fédération, elles ont poursuivi la formation à l'évaluation des administrateurs, toujours plus nombreux et impliqués.

La Fédération a également animé un groupe de

travail avec la Caisse Nationale et plusieurs Caisses d'Epargne afin d'étudier les possibilités d'exploitation et de diffusion des résultats. Un « modèle » de rapport d'évaluation pouvant être utilisé par les Caisses d'Epargne pour communiquer sur leurs résultats sera ainsi proposé dans le courant du premier trimestre 2006. ■

Valoriser l'engagement des Caisses d'Epargne

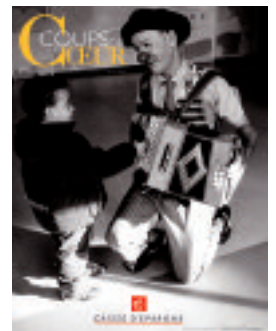
La Fédération a lancé avec la Caisse Nationale un chantier de création d'un dispositif graphique et sémantique pour accompagner les PELS. Il s'agit de trouver une signature communicante, porteuse de sens, puis de la formaliser au niveau graphique. L'objectif est d'améliorer la visibilité des PELS tout en restant en cohérence avec la marque Caisse d'Epargne. Ce dispositif devrait être disponible début 2006.



Panorama des projets d'économie locale et sociale soutenus par les Caisses d'Epargne, la plaquette PELS 2004 « Financer la solidarité » a été réalisée comme chaque année par la Fédération et la Caisse Nationale afin de rendre compte des réalisations et d'accentuer la visibilité du dispositif auprès du grand public.

Dans cet objectif, une publicité déclinée à partir de la publicité institutionnelle du Groupe et illustrant l'engagement sociétal a été réalisée par la Fédération.

A partir du reportage photographique réalisé par Jean-Louis Courtinat en 2004, un film « Instantanés au cœur de nos régions », largement diffusé lors des assemblées générale des sociétés locales d'Epargne, ainsi qu'un portfolio de photographies inédites à insérer dans les agendas 2006, ont été proposés aux Caisses d'Epargne.



La Fédération et la Caisse Nationale se sont associées aux Editions Autrement pour lancer l'ouvrage « Ensemble ! Guide des initiatives solidaires 2006 ». Remarqué par les libraires, il a bénéficié d'une mise en place spéciale en octobre dans toutes les FNAC de France.

Par ailleurs, la Fédération a développé des partenariats. Elle a ainsi soutenu avec la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie le Congrès de la Presse Hebdomadaire Régionale afin de faire connaître l'engagement sociétal du Groupe. ■

Un intranet PELS réaménagé

La Fédération et la Caisse Nationale ont continué à faire évoluer la chaîne de traitement des PELS sur intranet afin d'exploiter les résultats de l'évaluation. Cette interface de saisie a également été enrichie avec l'automatisation des courriers relatifs à la procédure PELS qui facilite le traitement des dossiers par les Caisses d'Epargne. Par ailleurs, le club métier « Intérêt Général », regroupant des outils et informations utiles pour les responsables intérêt général, a été complètement mis à jour et réaménagé pour rendre l'interface plus conviviale et faciliter la navigation avec des accès thématiques.



Animer le réseau de l'intérêt général

La Fédération joue un véritable rôle d'accompagnement, d'aide à la décision et d'assistance au quotidien des Caisses d'Epargne. C'est pourquoi les responsables intérêt général sont régulièrement réunis pour faire le point sur les travaux en cours. A l'occasion d'un séminaire annuel sur les perspectives et les évolutions du dispositif, ils alimentent les orientations nationales des PELS et des missions d'intérêt général pour 2006.

La Fédération a également participé à des groupes de travail avec la Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité, la Caisse Nationale et les Caisses d'Epargne afin de clarifier l'articulation entre les opérations d'intérêt général menées par la Fondation et les PELS financés par les Caisses.

Comme les années précédentes, la Fédération a organisé, en liaison avec la Caisse Nationale, la formation des responsables intérêt général et l'évolution de leurs compétences en correspondance avec les nouvelles orientations adoptées.

Deux nouvelles formations, *Le Logement social* et *Le financement des établissements médicalisés* en collaboration avec la Fondation ont donc été proposées en 2005.

La Fédération a également accompagné les Caisses d'Epargne dans l'évolution de la chaîne de traitement des PELS avec les formations *La prise en main de la nouvelle chaîne PELS* et *Requêtes Business Object*. ■

Les perspectives pour 2006

Parallèlement à la mise en place des orientations 2005, la Fédération a poursuivi sa réflexion sur l'amélioration du processus PELS. Ces travaux ont alimenté les orientations des missions d'intérêt général et des PELS pour l'année 2006.

Pour cette sixième année de financement des projets d'économie locale et sociale, la Fédération considère que chaque Caisse d'Epargne dispose aujourd'hui des leviers suffisants pour définir la stratégie « intérêt général » la plus adaptée à sa situation.

Les orientations 2006, validées par l'assemblée générale de la Fédération le 15 décembre 2005, apportent ainsi des précisions aux Caisses d'Epargne afin de définir cette stratégie tout en sécurisant le dispositif PELS (modes de financement, déploiement de l'accompagnement bancaire, distinction entre associations contrôlées par les Caisses d'Epargne ou non, charte éthique, évaluation...). ■

Mobilisation des Caisses d'Epargne pour les sinistrés d'Asie

Face à l'ampleur du drame causé par le tsunami en Asie du Sud-Est, le Groupe Caisse d'Epargne a rapidement réagi et mis en place un programme d'aide aux victimes au niveau de la reconstruction, de la relance des activités économiques et de la réinsertion des sinistrés. Grâce à ses contacts, la Fédération a permis au Groupe de s'associer au programme de micro-finance de la Caisse d'Epargne de Thaïlande. Comme les autres entités du Groupe, elle a également relayé l'appel à dons sur ses supports de communication, notamment auprès des administrateurs.



Représenter et promouvoir les intérêts des

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne promeut l'identité et l'originalité du modèle des Caisses d'Épargne dans leur environnement économique et social en France, en Europe et dans le monde.

Promouvoir le modèle des Caisses d'Épargne

La Fédération représente les intérêts communs des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires au sein des différentes organisations professionnelles françaises ou européennes : Groupement National de la Coopération, Conseil Supérieur de la Coopération, mais également Groupement Européen des Caisses d'Épargne, Institut Mondial des Caisses d'Épargne...



Au sein du Groupement Européen des Caisses d'Épargne, elle a notam-

Rapport «Savings banks' socially responsible activities, a wealth of experience». GECE. Octobre 2005.

ment largement contribué à la réalisation d'un rapport sur les pratiques des caisses d'épargne européennes en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ce rapport illustre l'engagement des Caisses d'Épargne à l'aide de cas concrets tirés de différents pays européens et met en évidence la contribution décisive qu'elles apportent au développement des territoires grâce à leur politique de soutien à des projets locaux, basée sur la relation de proximité avec les parties prenantes et les bénéficiaires. ■

Assurer une veille « Lobbying, Relations institutionnelles et Coopération internationale »

La Fédération assure une veille législative et réglementaire sur tous les sujets intéressants les Caisses d'Épargne. Dans ce cadre, elle a mis à la disposition des dirigeants et des responsables institutionnels des Caisses d'Épargne un tableau de veille « Lobbying, Relations institutionnelles et Coopération internationale ». Ce document recense les thèmes sur lesquels la Fédération mène des actions de lobbying et de coopération internationale et propose un suivi de la régle-

mentation bancaire et financière. On y trouve, par une approche thématique, un calendrier indicatif ainsi qu'une présentation synthétique de chaque événement, avec le cas échéant un lien direct vers le document de référence. ■

Contribuer à la réalisation de l'ouvrage « Les Coopérateurs »

Membre du Groupement National de la Coopération, la Fédération a contribué à la réalisation de l'ouvrage « Les Coopérateurs. Deux siècles de pratiques coopératives ». Véritable ouvrage de référence, ce livre présente les étapes de la construction du mouvement coopératif, décrit ses composantes et recense la biographie de deux cents de ses principaux militants.



Caisses d'Epargne

Organiser des actions de coopération à l'international

En liaison avec l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne, la Fédération mène de nombreuses opérations de formation/coopération auprès des Caisses d'Epargne dans le monde.

Elle est ainsi intervenue au Bénin, au Sénégal, au Kenya, en Ouganda, au Togo, en Thaïlande, au Vietnam et au Tadjikistan sur des thèmes tels que le marketing des nouveaux produits, l'optimisation de la gestion des agences, le risk management ou encore la mobilisation de l'épargne. Ces séminaires regroupent 20 à 30 personnes.

Parallèlement, la Fédération a reçu à Paris une délégation thaïlandaise de la Government Savings Bank sur le thème de la gestion privée et une délégation coréenne de la Korea Deposit Insurance Corporation sur les activités de bancassurance. ■



Visite d'une délégation de la caisse d'épargne thaïlandaise à l'agence « gestion privée » de Versailles. 3 février 2005.

8 séminaires de formation ou ateliers de travail ont été animés auprès de dirigeants de caisses d'épargne d'Afrique et d'Asie.

Le statut coopératif est tout à fait reconnu

Invitée à l'assemblée générale de la Fédération du 11 mai 2005, M^{me} Irmfried Schwimann, chef de l'unité politique des services financiers à la Direction Générale Marché intérieur et services de la Commission Européenne, a présenté les grandes lignes du Livre Vert sur la politique des services financiers pour 2005/2010. Deux aspects de ce document intéressent plus particulièrement les Caisses d'Epargne. Tout d'abord, la construction d'un marché des services financiers (crédit immobilier, crédit à la consommation, assurance, épargne), avec ses conséquences éventuelles sur la banque commerciale et la banque de détail, et le développement d'une offre concurrente transfrontalière. Deuxième aspect : les obstacles aux fusions et acquisitions transfrontalières. Interrogée sur la question du statut coopératif de certaines banques, dont les Caisses d'Epargne françaises, M^{me} Schwimann s'est montrée rassurante : « Pour nous, ce qui est important, c'est la diversité. Il ne s'agit pas d'avoir un seul modèle pour faire les choses. Le statut coopératif est tout à fait reconnu. Je pense que c'est bien pour l'Europe d'être diverse, c'est notre force aussi. (...) Ce qui doit être clair c'est qu'il doit y avoir une concurrence saine, ce qui est le cas en France ».



M^{me} Irmfried Schwimann, assemblée générale de la Fédération.

La Fédération Nationale

Créée par la loi du 25 juin 1999, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne est dotée du statut d'association loi 1901. Son fonctionnement repose sur une assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau, cinq commissions, une équipe opérationnelle et un réseau de correspondants au sein des Caisses d'Epargne.

L'assemblée générale

L'assemblée Générale de la Fédération est composée de 90 membres. Chacune des 30 Caisses d'Epargne est représentée par le Président du conseil d'orientation et de surveillance (COS), un deuxième membre de COS et le Président de directoire.

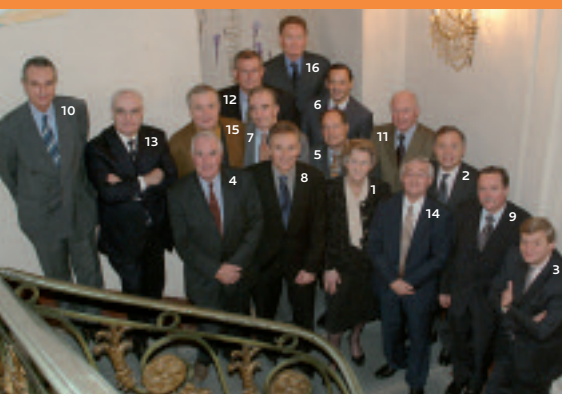
Le conseil d'administration

Il est composé de 18 membres, 12 d'entre eux sont des Présidents de conseil d'orientation et de surveillance (dont la Présidente de la Fédération), 6 sont des Présidents de directoire (dont le secrétaire général).

Un réseau de correspondants

Les activités de la Fédération s'appuient également sur une centaine de correspondants dans les Caisses d'Epargne (responsables de l'animation du sociétariat, de l'intérêt général, de la communication ou de la formation des représentants des sociétaires) qui participent aux actions menées par la Fédération et les relaient au sein de leur Caisse d'Epargne.

Composition du conseil d'administration au 31/12/05



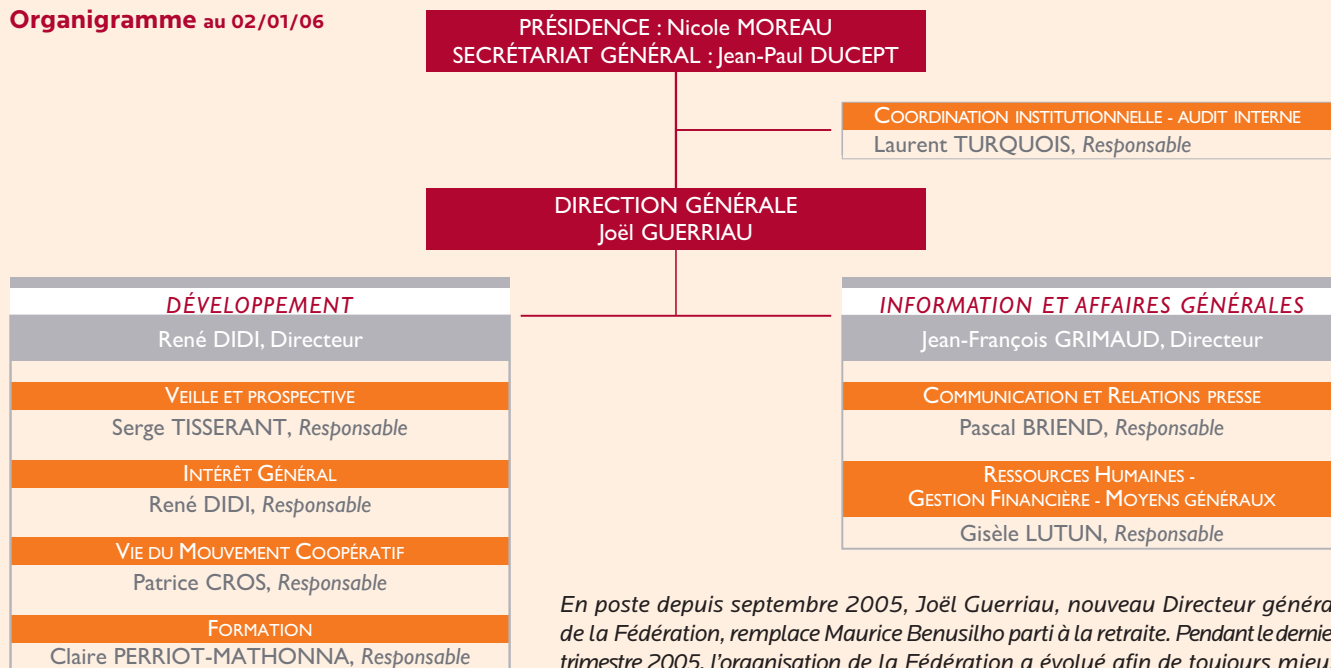
Le conseil d'administration de la Fédération (manquent M^{me} Lota et M^r Romilly).

NICOLE MOREAU (1), Présidente du COS, Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris
Présidente de la Fédération
JEAN-PAUL DUCEPT (2), Président du directoire, Caisse d'Epargne de Picardie
Secrétaire général de la Fédération
PIERRE-JEAN BLARD (3), Président du COS, Caisse d'Epargne Ile-de-France Ouest
Vice-président de la Fédération
ROBERT ROMILLY, Président du COS, Caisse d'Epargne Val de France-Orléanais
Vice-président de la Fédération
JEAN-PAUL DIACRE (4), Président du COS, Caisse d'Epargne Centre-Val de Loire
PIERRE DUTRIEU (5), Président du directoire, Caisse d'Epargne Pays de l'Adour
JEAN-PAUL FERRY (6), Président délégué, Caisse d'Epargne de Lorraine
BERNARD FOUGÈRE (7), Président du COS, Caisse d'Epargne Poitou-Charentes

JOËL GELAS (8), Président du directoire, Caisse d'Epargne des Alpes
JEAN-LUC GRANDJEAN (9), Président du directoire, Caisse d'Epargne de Bretagne
ERIC GRIMONPREZ (10), Président du COS, Caisse d'Epargne de Flandre
VICTOR HAMON (11), Président du COS, Caisse d'Epargne des Pays de la Loire
FRANCIS HENRY (12), Président du COS, Caisse d'Epargne de Champagne-Ardenne
MARIE-LOUISE LOTA, Présidente du COS, Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse-Réunion
GÉRARD LUNEL (13), Président du directoire, Caisse d'Epargne Alsace
JEAN-CLAUDE PASSIER (14), Président du COS, Caisse d'Epargne de Franche-Comté
MICHEL SORBIER (15), Président du COS, Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin
BERNARD TOUBLANC (16), Président du directoire, Caisse d'Epargne Ile-de-France Nord

des Caisses d'Epargne

Organigramme au 02/01/06



En poste depuis septembre 2005, Joël Guerriau, nouveau Directeur général de la Fédération, remplace Maurice Benusilho parti à la retraite. Pendant le dernier trimestre 2005, l'organisation de la Fédération a évolué afin de toujours mieux répondre à ses missions et aux attentes des Caisses d'Épargne. L'équipe a accueilli cinq nouveaux collaborateurs pendant cette période et cinq autres recrutements sont prévus au premier semestre 2006.

Les cinq commissions de la Fédération

Les activités de la Fédération sont orientées par cinq commissions chargées par le conseil d'administration d'élaborer et de proposer les axes de travail et les projets d'action. Au besoin, elles mettent en place des groupes de travail dont l'objet est d'étudier, de façon permanente ou en fonction des questions d'actualité, les principales problématiques intéressant les Caisses d'Épargne, dans les domaines relevant des missions de la Fédération. Chaque commission est co-présidée par deux membres du conseil d'administration de la Fédération (un Président de directoire et un Président de COS) et composée d'au moins douze représentants des Caisses d'Épargne.

■ Stratégie et Développement

Co-présidents : Pierre-Jean Blard et Joël Gelas

■ Vie fédérale et Animation du sociétariat

Co-présidents : Michel Sorbier et Bernard Toublanc

■ Intérêt général

Co-présidents : Robert Romilly et Jean-Luc Grandjean

■ Formation des COS, sociétaires et cadres dirigeants

Co-présidents : Jean-Paul Diacre et Gérard Lunel

■ Communication, Lobbying et Relations internationales

Co-présidents : Eric Grimonprez et Pierre Dutrieu

CONTACTS

125 rue de la Faisanderie
 75116 Paris
 Tél. : 01 44 38 50 50
 e-mail : prenom.nom@fnce.caisse-epargne.fr



FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE

125 rue de la Faisanderie - 75116 Paris

Tél. 01 44 38 50 50 - Fax. 01 44 38 50 99

www.federation.caisse-epargne.fr